

l'écho de l'Argentonne



bulletin communal de Rioux-Martin août 2023

Le mot du maire	3
Budget	4
Travaux communaux	6
La vie communale	8
Conseil municipal des jeunes	10
Rendez-vous aux jardins. . . .	12
L'espace anglophone.	13
Les associations communales . .	14
Le compostage	18
État civil	19



Coordonnées de la mairie

Afin de vous faciliter l'accès à la Mairie et aux services publics, le secrétariat est ouvert 18h par semaine.

Le personnel administratif est présent pour le public tous les jours, 5 demi-journées par semaine :

- ✓ le lundi de 08 h 30 à 12 h 00,
- ✓ le mardi de 08 h 30 à 12 h 00,
- ✓ le mercredi de 13 h 00 à 17 h 00,
- ✓ le jeudi de 08 h 30 à 12 h 00,
- ✓ le vendredi de 08 h 30 à 12 h 00,

La mairie est ouverte toute l'année, mais en cas de fermeture exceptionnelle un avis est affiché sur la porte du bâtiment avec les coordonnées du maire et/ou des adjoints, en cas d'urgence.

Pour nous contacter :

Adresse : Mairie, 10 route de la Genétouze, 16210 Rioux-Martin

Téléphone : 05 45 98 19 04 (un répondeur est disponible lorsque la mairie est fermée, pour pouvez laisser un message nous vous rappellerons dès que possible).

Adresse e-mail de la commune : rioux-martin@orange.fr

M. Le Maire, Gaël PANNETIER, est visible sur rendez-vous. Pour cela merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Pour vous accueillir :

– Annick Moreau, chargée de l'état civil (actes d'état civil, copie des actes, mariages...), des élections, des formalités administratives, de l'urbanisme, de la comptabilité et du social.

– Géraldine Chapron, chargée des différents projets communaux, des conseils municipaux et de la communication.

INFORMATIONS ET COMMUNICATION

Les habitants qui le souhaitent peuvent recevoir sur leur messagerie internet des informations communales, notamment les alertes météorologiques et les manifestations à venir sur notre commune. Si ces informations vous intéressent, merci de nous communiquer votre adresse e-mail. Elle restera confidentielle et ne sera utilisée que pour des informations municipales, conformément au Règlement général de protection des données (RGPD). Si vous souhaitez être désinscrit de cette liste, il suffit de nous le dire par retour de mail à rioux-martin@orange.fr.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune a été complètement refondu. Même si certaines rubriques sont encore vides, vous y retrouverez toutes les actualités de la commune, ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux et les délibérations.

Adresse du nouveau site internet : <https://www.rioux-martin.fr/>

L'ancien site n'est plus mis à jour et ne fonctionne plus.



L'application pour smartphone PanneauPocket

Afin de rester informé, en temps réel, des actualités locales et de la mairie, vous pouvez télécharger l'application « PanneauPocket ».

Depuis juillet 2020, le conseil municipal a souhaité doter la commune d'un nouvel outil d'information des habitants. Le choix s'est porté sur l'application PanneauPocket, permettant d'améliorer la communication en temps réel via les smartphones gratuitement et de limiter la consommation de papier.

Cet outil vient en complément du site internet, des deux journaux communaux annuels, des panneaux d'affichage et des envois par mail.

Vous pouvez également consulter la page PanneauPocket de notre commune sur un ordinateur, via la page suivante :

<https://app.panneaupocket.com/ville/1400333225-rioux-martin-16210>

LE MOT DU MAIRE

Chères Rioux-Martinoises, chers Rioux-Martinois, chers jeunes de Rioux-Martin,

C'est avec plaisir que nous vous remettons un nouveau bulletin communal qui va retracer, un tant soit peu, la vie de notre commune.

Deux fois par an, nous essayons de retranscrire les décisions du conseil municipal, l'avancement des travaux, des projets, la vie de nos partenaires institutionnels ainsi que celle de nos associations qui dynamisent Rioux-Martin.

Ce premier semestre a connu plusieurs temps forts.

Le premier concerne notre communauté de communes Lavalette Tude et Dronne. Faute de lui donner son vrai rôle qui devrait être basé en priorité sur le développement économique du territoire, de nombreux élus ne souhaitent pas la faire évoluer. En conséquence, elle ne gère essentiellement que des compétences de fonctionnement. Face à cette situation et à l'accroissement de ses charges, elle a augmenté ses taux d'impositions de plus d'un million d'euros. J'ai voté contre cette augmentation car elle ne règle pas le problème de fond et ne garantit pas une santé financière pour 2024 et les années suivantes.

Suite à cette décision, lors du vote du budget communal, le conseil municipal a souhaité réagir par un acte fort dans cette période où l'inflation est très importante. C'est pourquoi, afin de limiter l'impact de l'impôt sur les habitants de Rioux-Martin et de



rester un territoire attractif, les conseillers municipaux ont décidé de diminuer le taux des taxes communales de 15 %, contrebalançant ainsi l'augmentation des taux de la communauté de communes pour nos contribuables.

Les résultats budgétaires de Rioux-Martin sont bons. Ils sont le résultat d'une gestion rigoureuse des finances publiques et nous permettent d'assumer cette baisse des taux des taxes communales sans grever le financement de nos projets.

Depuis le mois de mars, le premier conseil municipal des jeunes de Rioux-Martin a été mis en place.

Nous trouvons très intéressant et important de mieux impliquer les jeunes dans la vie de notre village. Ces conseillers en herbe sont très investis, motivés et débordants d'idées, ce qui est très appréciable. Nous ne pouvons que les encourager dans cette voie. Nous espérons qu'ils prendront ainsi dans les années à venir le relais des figures de la commune qui nous ont quittés en ce début d'année et pour qui j'ai une pensée.

L'été est propice aux moments conviviaux en famille, entre amis, je vous souhaite d'en profiter.

Bonnes vacances, la municipalité et moi-même restons à votre service.

Votre Maire, Gaël Pannetier.

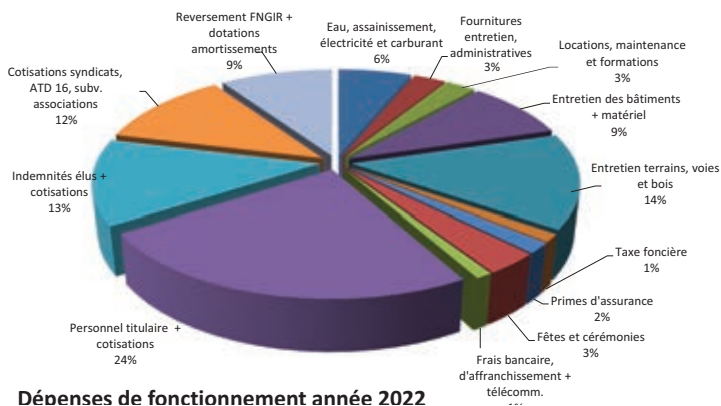


Petits et grands conseillers, lors de la réunion du 11 juillet 2023

BUDGET

Budget réalisé en 2022, section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 172 815 € (153 452 € en 2021)



Dépenses de fonctionnement année 2022



La CAF brute (capacité d'autofinancement, qui permet de rembourser les emprunts et d'investir) de la commune est correcte car elle est de 18 % (elle est entre 10 et 15 % pour les communes de même taille).

La CAF nette (CAF brute diminuée du capital des emprunts) est de 3 %. L'emprunt en cours est celui pour l'aménagement du bourg, d'une durée de 5 ans, de 2021 à 2025.

Investissements réalisés en 2022

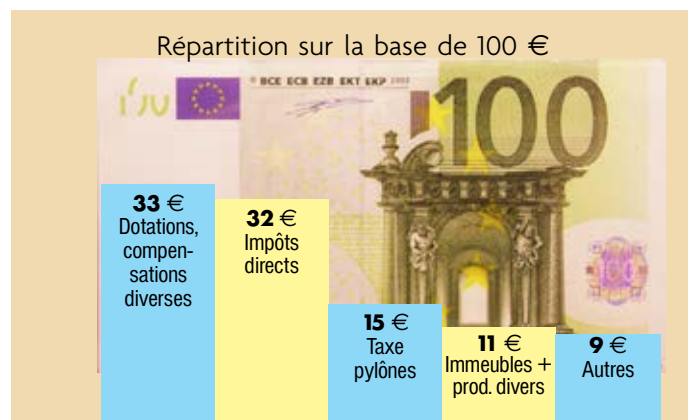
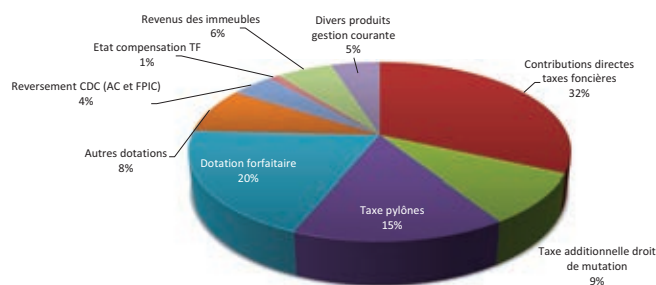
Les investissements réalisés en 2021 sont les suivants :

- o Fonds de concours voirie : 7 418 €
- o Travaux de voirie : 75 303 €
- o Frais d'études (aménagement du bourg) : 2 167 €
- o Aménagement hangar communal chez Martin : 5 491 €
- o Divers : 1 632 €

Budget primitif 2023

Le budget primitif 2023, fonctionnement dépenses et recettes (équilibré à 501 280 €) et investissement recettes et dépenses (équilibré à 201 929 €), a été à l'unanimité voté lors de la réunion du 14 mars 2023. Le montant des subventions aux associations communales et locales s'élève à 5 000 €).

Recettes de fonctionnement : 210 100 € (191 241 € en 2021)



Budget investissement 2023

Montant total : 107 261 €, dont :

- ✓ Changement du logiciel de la mairie (comptabilité, paie, élections) : 2 900 €.
- ✓ Fonds de concours voirie : 10 000 €.
- ✓ Achat de terrains et de bâtiments : 51 660 €.
- ✓ Travaux sur les bâtiments et matériel existant : 24 000 €.
- ✓ Espace ludique et sportif : 3 000 €.
- ✓ Finalisation aménagement du bourg : 5 701 €.

Taux d'imposition 2023

Pour rappel, taux en 2022 pour la commune : taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,33 % (dont taux départemental de 22,89 %). Propriétés non bâties : 36,20 %.

Cette année, le conseil municipal vote de nouveau pour la taxe d'habitation (résidences secondaires). Le vote a eu lieu après celui de la CDC Lavalette Tude Dronne, qui afin de pouvoir équilibrer son budget a augmenté le taux des taxes pour un montant de plus de 1 000 000 d'euros.

Afin de ne pas trop pénaliser les contribuables de notre commune et de rester un territoire attractif, les conseillers municipaux ont décidé de diminuer le taux des taxes communales de 15 %, après différentes simulations réalisées par le trésorier de Barbezieux. **Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 6,99 %.** **Taxe foncière, propriétés bâties : 30,88 %.** **Propriétés non bâties : 30,77 %.**

Le résultat comptable de la commune, consécutif à une gestion rigoureuse et aux économies d'énergie réalisées récemment, grâce aux travaux effectués sur les bâtiments communaux, permet à la commune d'assumer cette baisse des taux des taxes communales.

Risque feux de forêt

La commune de Rioux-Martin est, pour une grande partie, en zone à risque feux de forêts. Nous sommes en effet dans la forêt de la Double, voir carte ci-dessous.

La commune de Rioux-Martin a délibéré pour le protocole de participation citoyenne avec la préfecture de la Charente, vigilance incendie - feux de forêts.

Cinq élus ont été nommés «référénts feux de forêt» pour la commune: Gaël Pannetier, Laurent Antoine, Bruno Demptos, Jean-François Vessière et Bernard Jallet. Ils sont en lien avec le commandant d'unité de gendarmerie locale ou son référent.

Par ailleurs, un réseau «citoyens vigilants feux de forêt» a été lancé et 8 personnes de la commune se sont positionnées: Karine Demptos, Joëlle Mercadé, Jean-Philippe Milhac, Jean-Louis Mercadé, Thomas Hedges, Jean-Claude Moreau, Marc Chapron et Géraldine Chapron. Ces citoyens vigilants reçoivent une information sur le dispositif général, leur champ de compétence et les conduites à tenir.



■ Un plan communal de sauvegarde pour le risque feux de forêt

Ce document est en cours d'élaboration avec l'aide du Pays Sud Charente. Il permettra de mettre par écrit les procédures à mettre en place en cas d'incendie et de mieux identifier les zones à risques, les personnes à contacter, d'alerter et d'informer la population, d'organiser la logistique pour les services de secours... Ce plan communal pourra être adapté aux autres risques (inondations, tempêtes...).

Si vous souhaitez être averti lors des risques, merci de compléter et de retourner à la mairie le formulaire en dernière page du journal communal.

■ Obligation de débroussaillage dans la zone à risque feux de forêt

Dans les massifs à risque feux de forêt, comme le nôtre, le débroussaillage de certains terrains est obligatoire s'ils sont situés dans les zones en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements, ou dans la bande des 200 mètres autour de ces zones.

Le Code forestier impose aux propriétaires concernés de débroussailler et maintenir en état débroussaillé une bande de 50 mètres autour des constructions, et sur une largeur de 10 m de part et d'autre de la voie privée y donnant accès.

Pourquoi débroussailler ?

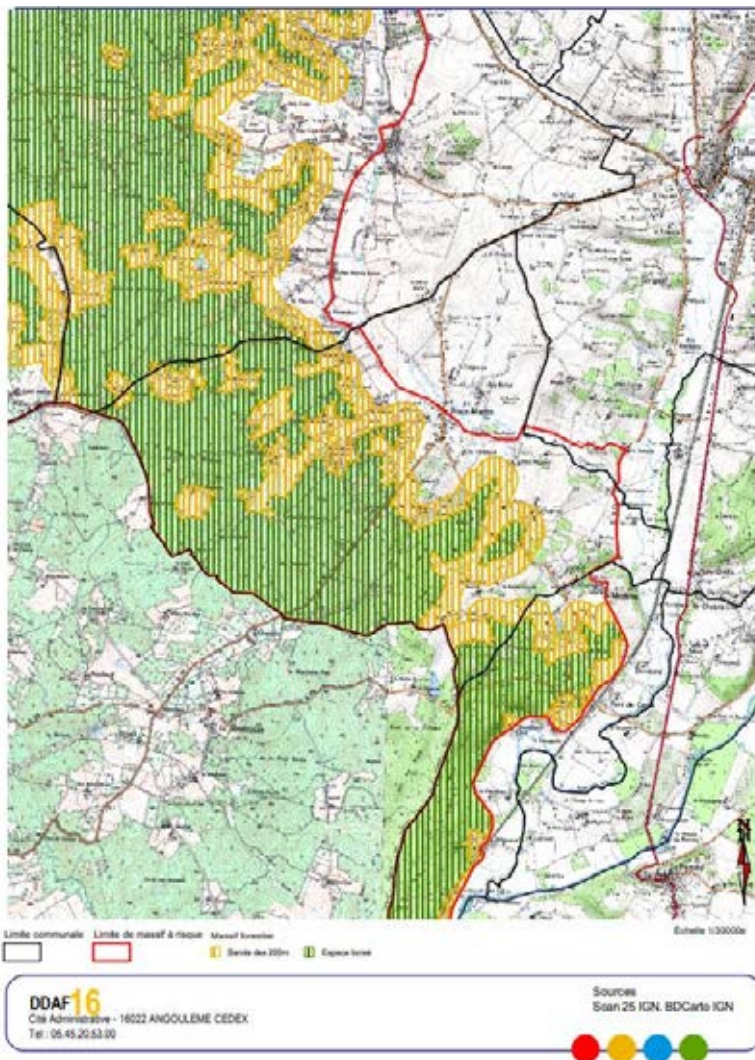
Pour éviter les départs de feu et leur propagation; pour réduire l'intensité d'un éventuel incendie aux abords des habitations; pour faciliter la circulation des véhicules de secours.



Je ne brûle pas mes déchets verts, c'est interdit !

Le brûlage des déchets verts est régulièrement la cause de propagation d'incendies. Déchets concernés: feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage. En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450€ peut être appliquée pour un particulier.

Les déchets verts peuvent être amenés dans les déchetteries.



Voirie

Travaux dans le cadre du FDAC (Fonds départemental d'aide aux communes) avec la communauté de communes Lavalette Tude Dronne pour l'année 2023 (élu référent: Laurent Antoine).

Suite au «marathon» voirie organisé par la CDC début 2022, il s'est révélé nécessaire de maintenir le budget voirie et de cibler l'entretien de la voirie. C'est pourquoi la CDC a proposé de définir des voies prioritaires selon le trafic, la nature du sous-sol et l'état général.

Nous avons défini nos voies prioritaires (11,5 km) et nos voies non prioritaires (6,8 km).

Notre commune fait partie du groupe 7, avec les communes de Bardenac, Curac, Chalais et Yviers. L'enveloppe globale annuelle pour notre commune, avec la maîtrise d'œuvre, est de 17 279 €.

La commission communale voirie a retenu des travaux sur 7 voies prioritaires et 1 voie non prioritaire. La CDC Lavalette Tude Dronne, via le cabinet Merlin, a estimé le montant des travaux.

Afin de rester dans l'enveloppe budgétaire, une partie des travaux seront programmés l'an prochain: pas de dépassement possible de l'enveloppe cette année avec ce nouveau système.

Voici les travaux prévus pour 2023:

- ✓ Route de Mélac: traitement des zones les plus déformées cette année (environ 240 ml, 5 304 €).
- ✓ Route du Pont Tamisé, mitoyenne avec la commune de Chalais: empièchement et goudron bicouche (85 ml, 2 786 €).
- ✓ Route des 3 Landes: à la Haute Lande reprise de deux zones, empièchement ponctuel, point à temps et goudron bicouche (511 €).
- ✓ Route des Grands Faix, 1^{re} partie: entre le carrefour avec la route des 3 Landes et la maison de M. Barlaam, (60 ml, empièchement et goudron bicouche, 1 523 €).
- ✓ Route des Grands Faix, 2^e partie: dans la partie boisée, jusqu'à la limite avec la commune de Médillac: empièchement et goudron bicouche (4 287 €).
- ✓ Chemin de chez Boisseau: empièchement, point à temps et goudron bicouche (environ 80 ml, 2 498 €).

Travaux réalisés par la SCOTPA (juillet 2023):



Route du Pont Tamisé



Route de Mélac

Réfection du pont Tamisé

Le petit pont en pierre sur la rivière l'Argentonne, appelé pont Tamisé, était en mauvais état: fissures, lierre, pierres qui se déchaussent... Situé sur la voie communale n°6, qui relie Rioux-martin à Chalais, via le village de Chez le Roi, il est emprunté quotidiennement par de nombreux véhicules légers, mais également par des véhicules plus lourds.



Pont Tamisé, avant les travaux



Afin de le sécuriser, des travaux de restauration ont été réalisés au printemps 2023. Travaux commandés par la commune et réalisés par l'association d'insertion PASS Sud Charente.



Pont Tamisé, pendant les travaux



Pont Tamisé, après les travaux

Travaux dans le cimetière

L'eau a été installée dans l'extension du vieux cimetière, à proximité des escaliers, où une barrière a été installée il y a peu.

Ces travaux (réalisation d'une tranchée, pose et branchement de l'eau et installation d'un robinet) ont été réalisés manuellement par le chantier d'insertion PASS Sud Charente.



Autres travaux

Les accotements des voies communales et des chemins communaux ont été broyés par l'entreprise Naudin. Un premier passage a été réalisé en juin 2023. D'autres passages seront réalisés dans l'été et cet automne.

Des travaux d'élagage d'arbres en mauvais état sanitaire, se trouvant sur les voies communales, et des tailles de haies, sur le domaine communal, ont été réalisés également par l'association d'insertion au printemps 2023.

L'association PASS Sud Charente a mis du point-à-temps, fourni par la communauté de communes Lavalette Tude Dronne, sur certaines voies communales, afin de boucher les nids-de-poule.



De la neige à Rioux-Martin ! Les 18 et 19 janvier 2023

Cela faisait un moment que la neige n'était pas tombée de manière si «abondante» sur notre commune. Les 18 et 19 janvier 2023, 5 à 6 cm de poudreuse sont tombés dans notre région, provoquant de gros soucis de circulation sur les axes principaux.

Le plan grand froid de la commune a été activé, et la lame déneigeuse a été utilisée le soir même par les élus. La majorité des voies de la commune, mais également la route départementale jusqu'à Chalais, ont été déneigées, permettant ainsi aux habitants de pouvoir circuler plus facilement.



Cérémonie du 8 mai 1945

Pour cette cérémonie commémorative, au monument aux morts, plus d'une trentaine de personnes (un record pour cette cérémonie) étaient présentes, ainsi que des pompiers et gendarmes de Chalais.

Les enfants de la commune présents ont, à tour de rôle, lu le discours de commémoration: continuité de l'engagement civique de certains enfants du conseil municipal des jeunes de la commune. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur, offert par la commune à la mairie.



Chasse aux œufs le 10 avril 2023

Cette année la chasse aux œufs s'est corsée pour les plus grands. Plus d'une vingtaine d'enfants de la commune étaient présents.

Afin de retrouver le butin en chocolat, les enfants, divisés en 4 équipes, ont suivi un plan, qui les a menés un peu partout dans le village, à la recherche d'indices, sur le principe d'une chasse au trésor, préparée par Joëlle Mercadé et Géraldine Chapron.

Les 10 indices trouvés par chaque équipe, une fois assemblés, représentaient une photo.

Chaque équipe a ensuite assemblé sa photo avec celles des autres équipes et l'ensemble a donné l'emplacement du trésor en chocolat (caché dans le four à pain).

Trésor qui a été divisé ensuite en parts égales, pour tous les participants.

Les plus petits ont eux recherché les œufs cachés un peu partout autour de l'aire de jeux.

Cette joyeuse matinée s'est clôturée par un apéritif, pour petits et grands, dans les jardins de la mairie.

Repas de village le 24 juin 2023

Comme pour la chasse aux œufs, après deux années d'interruption en 2020 et 2021, une nouvelle édition du repas de village a été organisée par la municipalité le samedi 24 juin 2023. La commune a offert l'apéritif et le digestif. Les bénévoles de l'association Un Autre Regard en Argentonne, qui organisent la randonnée du 1^{er} mai et le concert en septembre, ont été invités, en remerciement de leur implication très active dans l'animation de la commune.

Le repas a été précédé d'une petite randonnée pédestre de 6 km, ouverte à tous, sur les chemins vallonnés de la commune, ainsi que d'une randonnée VTT, d'une dizaine de kilomètres. Randonnée proposée par le conseil municipal des jeunes de la commune, qui ont été nombreux à y participer.

Près de 80 personnes, habitants de Rioux-Martin, famille et amis, se sont ensuite retrouvées, munies de leurs spécialités culinaires, afin de partager un moment convivial, autour du four à pain et des jardins de la mairie. Le four à pain, allumé pour l'occasion, a servi à la cuisson de certains plats : viande, pizzas, quiches, tartes... le tout agrémenté d'huîtres, salades variées, légumes, fro-



mages, vins, fruits... Le repas s'est poursuivi dans l'après-midi par des parties de ping-pong, des jeux de palets, de badminton, de foot, organisés par « les Drôles de Rioux ».

Ce moment de partage et de convivialité était attendu et a été apprécié de tous.



Le conseil municipal des jeunes de Rioux-Martin

Le conseil municipal des jeunes de Rioux-Martin a été lancé lors d'une réunion, organisée le 17 mars 2023 par les élus communaux. Tous les jeunes de la commune entre 8 et 13 ans ont été invités. La première « vraie » réunion a été organisée le 31 mars, suivie par 2 autres réunions, les 16 juin et 11 juillet. Les réunions ont lieu généralement le mardi soir, et sont suivies d'un moment convivial pour petits et grands. Elles sont toujours encadrées par un ou plusieurs élus du conseil municipal. Mme Joëlle Mercadé suit particulièrement ce conseil municipal des jeunes. Un président et un secrétaire de séance sont nommés à chaque réunion et un compte rendu est réalisé à l'issue de la réunion.

Le conseil municipal des jeunes de la commune est aujourd'hui composé de 8 membres : Gabriel, Keyen, Shynes, Waris, Méline, Louison, Eliott et Nell. Chaque membre a complété et signé une demande de candidature.

■ Le mot des conseillers

« Nous avons participé activement à la vie locale :

- Chasse aux œufs, sous forme d'une chasse aux trésors, le 10 avril 2023,
- Cérémonie commémorative du 8 mai 1945, et lecture du discours,
- Animations lors du repas de village, le 24 juin 2023 :
 - Randonnée pédestre et VTT avant le repas,
 - Jeux du Molky, pétanque, foot, jeux du palet, tennis de table, volley, badminton...

Nos souhaits :

- Réaménagement de la boîte à livres, avec une partie « jeu-nesse » plus grande,
- Installation d'une balançoire dans les jardins de la mairie,
- Installation d'un panneau de basket et de buts de foot,
- Organisation de promenades avec goûter... »

Afin de créer du lien entre les enfants, un groupe WhatsApp a été créé, avec les parents des jeunes conseillers municipaux, mais également avec d'autres parents du village, afin que les jeunes qui ne sont pas dans le conseil municipal des jeunes puissent être informés des manifestations à venir. Après un vote, ce groupe s'appelle « les Drôles de Rioux ». Si d'autres parents de la commune souhaitent y être ajoutés, merci de nous le dire par mail à la Mairie (rioux-martin@orange.fr).



Une partie des jeunes du conseil avec le maire de la commune. Photo CL



Les jeunes du conseil municipal et les frères, sœurs et copains, lors du repas offert par les conseillers, après la dernière réunion du 11 juillet 2023. Repas suivi par l'observation du ciel étoilé



Randonnée pédestre avant le repas du village, le 24 juin



Lecture du discours, lors de la cérémonie du 8 mai



Repas de village du 24 juin



Petits et grands sportifs avant le repas de village

L'espace anglophone



Traditions et couronnements

Certains de mes amis français m'ont demandé d'expliquer certains aspects du récent couronnement du roi Charles au Royaume-Uni.

La première question est la suivante :

N'est-il pas roi jusqu'au couronnement ? Le Royaume-Uni est une monarchie constitutionnelle héréditaire. Cela signifie que la ligne de succession est clairement établie. En vertu de la constitution, il ne peut y avoir de moment où il n'y a pas de monarque, ainsi, au moment le monarque précédent meurt, l'héritier devient automatiquement le monarque suivant.

Pourquoi faut-il un couronnement ? Il y a de multiples raisons liées à la tradition.

À l'origine, le couronnement devait avoir lieu le tout premier jour du règne. Le nouveau monarque convoquait les seigneurs, les barons et la cour, plaçait la couronne sur sa tête, se déclarait roi et exigeait leur loyauté. Ensuite, un prêtre ou un évêque donnait une bénédiction.

Bien entendu, il n'était pas possible de le faire le lendemain, et le couronnement était alors programmé quelques semaines plus tard, pour permettre aux seigneurs, chevaliers et barons de venir des quatre coins du royaume pour y assister. Ils devaient ensuite retourner dans leur région pour annoncer la nouvelle à la population locale. Aujourd'hui, bien sûr, il s'agit davantage d'une cérémonie publique.

Pourquoi est-ce si religieux ? À l'origine, on croyait (et dans une certaine mesure, on croit toujours) que Dieu désignait les rois. Il y avait donc un élément religieux profond. En outre, le roi Henri VIII a rompu avec l'Église de Rome et le pape et a fondé l'Église d'Angleterre. Il y avait de nombreuses raisons à cela, et l'une des principales était qu'il voulait divorcer, et que le pape à Rome ne l'autorisait pas. La solution la plus simple a donc été de se séparer et de former sa propre branche de la religion, où il pouvait s'autoriser à divorcer. Le monarque est ainsi le chef de l'Église d'Angleterre, et une grande partie de la cérémonie est consacrée aux vœux qu'il prononce pour poursuivre et soutenir cette Église.

Quelle est la procédure du couronnement et pourquoi ? Le couronnement est une grande cérémonie publique. Elle est à la fois légale et constitutionnelle, religieuse et publique. Elle se compose de 4 parties principales :

– La reconnaissance, le nouveau monarque se tient au centre de la cathédrale et fait d'abord face à l'est, puis au sud, à l'ouest et au nord. À chaque tour, il est annoncé et les personnes présentes disent « God save the King » (Dieu protège le roi). Cette procédure symbolise la reconnaissance du nouveau monarque par les citoyens.

– Le serment : il récite ensuite le serment de monarque, dicté par l'archevêque, il déclare qu'il gouvernera dans le respect de la loi et avec miséricorde. Il enlève ensuite ses habits d'apparat, jusqu'à ce qu'il ne soit vêtu que d'un simple pantalon et d'une chemise de lin ordinaire. L'onction : il s'agit de la partie religieuse principale, qui se déroule à l'abri des regards du public. Le roi est entouré de paravents et l'archevêque l'oingt avec l'huile sainte. L'huile est pressée à partir d'olives du mont des Oliviers, près de Jérusalem, et est imprégnée de divers parfums et épices. L'onction se fait sur la tête, la poitrine et le dos des mains. Cela symbolise la bénédiction de Dieu. Les écrans sont ensuite retirés et il est revêtu de la robe de cérémonie, qui est surmontée d'une robe d'or appelée « Supertunica » et d'un manteau pourpre.

– L'étape suivante est le couronnement. On lui remet divers objets : le sceptre, des manchettes en or, un anneau, l'orbe,

des gantelets et une épée. Chacun de ces objets a une signification historique et représente la défense, la fidélité, la justice et le commandement. Pour la première fois, ils seront présentés par des personnes de différentes religions (hindous, sikhs, musulmans). Enfin, la couronne est placée sur sa tête.

– La dernière partie de la cérémonie est l'hommage. Les milords de haut rang et les membres éminents de la famille royale et de la vie britannique jurent hommage et obéissance au nouveau monarque.

Cette cérémonie se déroule à peu près de la même manière depuis Guillaume le Conquérant en 1066 !

A few small announcements this time: the “Declarations de biens immobiliers”, the return you must give to the tax office to confirm the size and dimensions of your house, and confirm its status. This was due to be completed by 30 Jun, but the date has been put back to 31 July to help those who have not yet done it. For this who have not yet done it, all you have to do is go to your Impôts personal page, click on the “Biens Immobiliers” tab and follow the instructions. Your house should be listed there.

Eco - grants for houses : there remain numerous aids for insulating your house, and for changing heating. Especially for those still on oil or gas heating.

You can find if you qualify at this link : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55207>

And an explanation of the aids available here : https://france-renov.gouv.fr/sites/default/files/2023-07/2306_guide-aides-financieres-2023.pdf

The level of aid available does depend on your level of income as per your tax return. There are several levels of income, each of which give rise to different levels of financial aid.

Aid available includes grants for changing heating from oils and gas, insulation, or glazing, there is also a no interest “eco loan” available.

Changing cars : for those thinking of changing a conventional car or van to an electric or hybrid vehicle, there are also various aids available.

The first is the “eco bonus” of €5000 against the price of the new vehicle. If you look at the prices of new hybrid or electric cars, the company should make it clear if the price listed includes the grant or not.

In addition, if you are scrapping a diesel car registered before 2011, or a petrol car registered before 2009, you may qualify for a further €2500 grant (“prime à la conversion”). This will depend on your level of income.

There are different rates or assistance for private vehicles, and for work vehicles, and vans, and slightly different procedures for vans or cars registered to a business.

More information here : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/accueilVehiculesParticulier.html>

And here : https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/media/documents/BONUS_VP_NEUF.pdf

There are aids available for trucks, and for motorcycles, too. Even an aid for bicycles !

If you do high mileage for work, you may even get additional aids.

All the companies selling cars can do the claims for the aids on your behalf.

George PHILPOTT



LES JARDINS DE LA LÉZARDIÈRE

■ Rendez-vous aux jardins le 4 juin 2023

Cette année encore, le jardin de la Lézardière a ouvert ses portes pour cette manifestation nationale.

Dans un écrin de verdure, niché au cœur du village de Rioux-Martin, les visiteurs ont pu découvrir « les jardins de la Lézardière », jardins vivriers en permaculture et électroculture.

Ils ont pu déambuler dans une partie sauvage, puis dans un petit jardin de curé, avec ses carrés d'aromatiques rares et ses légumes oubliés. Ici et là, des petits recoins ombragés ont offert aux visiteurs un charme particulier. Cette journée s'est malheureusement terminée plus tôt que prévu, en raison d'un impressionnant orage.



■ Archéologie

La journée des rendez-vous aux jardins était également l'occasion d'une exposition sur des outils de l'âge du paléolithique (entre 3 millions d'années et 10 000 ans avant J.-C.), trouvés sur la commune de Rioux-Martin.

Vous trouverez sur la photographie ci-contre un petit extrait de la collection d'Yves-Michel Foucaud :

1. Grattoir – 2. Biface – 3. Percuteur en galet de rivière
4. Pointe – 5. Pièce à encoche – 6. Grattoir bec – 7. Pointe emmanchée – 8. Biface.



■ Zoom sur l'électroculture

L'électroculture est une technique dont les premiers essais concluants remontent à 1740. Elle est basée sur le principe que les êtres sont « bio-électro-chimiques » et que le vivant se sert de l'énergie électromagnétique pour se développer. La majorité des végétaux vivent grâce aux échanges bio-électro-chimiques (échange d'ions et de cations) pour transformer les éléments et les faire circuler.

Comment marche l'électroculture ? Elle dépend de plusieurs forces physiques en présence.

Les forces forment une source d'énergie gratuite et inépuisable que l'on va transmettre aux plantes à l'aide d'électrodes métalliques diverses.

Elle va :

- Optimiser le transfert des sels minéraux vers la plante,
- Augmenter la vie microbienne du sol,
- Faciliter le processus d'ascension de la sève,
- Permettre à la plante de capter jusqu'à 28 sels minéraux différents.

Constat sur l'électroculture :

- Elle réduit, voire supprime, l'apport de fertilisant,

- Elle permet une économie d'eau de l'ordre de 50 à 80 %,
- Elle augmente les rendements de 20 à 80 %,
- Elle améliore nettement la saveur des fruits et légumes.

Pour plus de renseignements sur l'électroculture :

Yves-Michel Foucaud, Les jardins de la Lézardière, 2 rue des Écossais-du-Bourg, 16210 Rioux-Martin.

Mail : lalezardiere3@wanadoo.fr

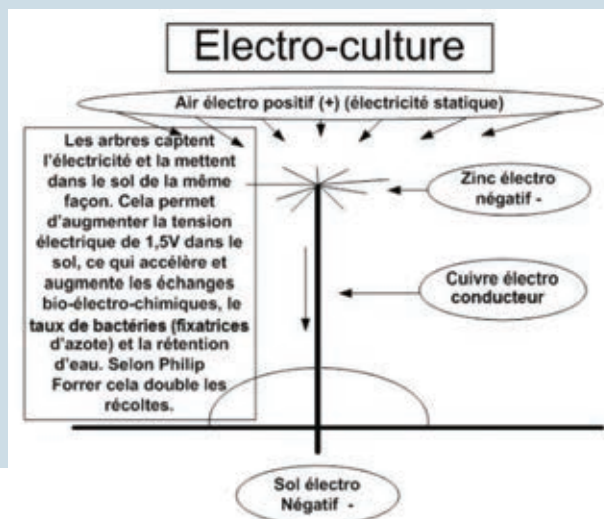
Tél : 05.45.98.14.04

Pour aller plus loin dans l'électroculture, quelques liens :

<https://www.laforetnourriciere.org/le-jardin-extraordinaire-philip-forrer/>

<https://www.electroculturevandoorne.com/>

Charles-Maxence Layet et son livre *Électroculture et énergies libres*.



PASS Sud Charente :

Programme

Action

Sociales et

Solidaires en Sud Charente

“ Le chantier PASS Sud Charente fête ses 20 ans cette année !

PASS Sud Charente est une « structure d'insertion par l'activité économique » organisée sous la forme associative (loi 1901) qui existe depuis le mois de mai 2003, dont le siège est à la mairie de notre commune.

Un petit point pour mieux connaître cette structure locale et engagée !

“ PASS Sud Charente : une structure associative

Notre association est composée de 9 collectivités (la commune de Rioux-Martin, la communauté de commune Lavalette Tude et Dronne, les communes de Chalais, Montmoreau, Saint-Avit, Bonnes, Yviers, le Syndicat d'aménagement du bassin versant Dronne aval, le Syndicat d'aménagement du bassin versant du Né), et de 3 associations de Rioux-Martin (Un Autre Regard en Argentonne, ATRAIT, ASAI de Rioux-Martin). PASS Sud Charente est géré par les 17 membres du conseil d'administration présidé par Gaël Pannetier depuis 2005.

“ PASS Sud Charente : un chantier d'insertion

Ensemble, nous gérons le chantier d'insertion qui permet à une quinzaine de personnes chaque année de découvrir et de se former aux métiers des espaces verts (80 % de l'activité), de l'entretien des cours d'eau, l'entretien des locaux, du patrimoine bâti et au soutien à des associations locales pour la logistique des manifestations.

Durant la présence sur le chantier, un accompagnement technique et pédagogique, mais aussi un accompagnement social et professionnel sont proposés à chaque personne en parcours d'insertion professionnelle.

Des prestations (entretien d'espaces verts ou de cours d'eau par exemple) sont réalisées pour les adhérents et partenaires de l'association et également, si la charge de travail nous le permet et selon la période de l'année, pour des particuliers.

Depuis le début, cette association bénéficie d'un agrément de l'Etat et du conseil départemental de la Charente ainsi que de subventions du Fonds social européen.

PASS Sud Charente appartient aux structures d'Insertion par l'activité économique (IAE) : structures aidées par des fonds publics qui doivent répondre aux objectifs d'accompagnement social et de gestion administrative fixés par l'Etat. L'objectif de PASS Sud Charente est d'être un tremplin vers l'emploi durable ou vers des formations qualifiantes. C'est aussi un lieu pour se reconstruire socialement, se remettre « à flot » pour commencer à se projeter professionnellement.

“ PASS Sud Charente : un accompagnement technique et social adapté.

PASS Sud Charente ce sont 3 salariés permanents :

– Deux encadrants techniques : Alexis Aubré et Bruno Demptos, qui assurent l'encadrement au quotidien et la formation technique.

– Une accompagnatrice socio-professionnelle (Eymeline Gallet puis Camille Benabent), dont le rôle est d'accueillir les personnes et de construire avec celles-ci des projets réalistes et souhaitables d'accompagnement dans tous les domaines de la vie quotidienne et professionnelle (santé, mobilité, social, culture, formation, professionnel, administratif, etc.). C'est aussi elle qui gère la partie administrative au quotidien.

PASS Sud Charente, c'est une douzaine de salariés en même temps, et 170 salariés en 20 ans !

Le chantier peut accueillir jusqu'à une dizaine de salariés en insertion professionnelle en même temps avec des contrats de 25,3 heures ou de 34 heures. Les contrats sont de 4 mois, renouvelables jusqu'à 2 ans : la durée de présence est définie avec chaque salarié, lors d'entretiens réguliers avec l'équipe encadrante. A l'issue du parcours sur le chantier de nombreux salariés ont pu entamer un projet professionnel, stabiliser une situation personnelle ou valider une formation qualifiante.



Réfection des barrières du cimetière de Rioux-Martin

“ PASS Sud Charente, pour qui ?

Aucune compétence n'est nécessaire! Seulement de la motivation, du goût pour l'extérieur et une condition physique suffisante. Pour nous rejoindre, certaines conditions administratives sont nécessaires dont l'obtention du PASS IAE (se rapprocher de Pôle emploi, Mission locale, travailleur social ou de PASS directement). Les salariés en 2022 ont pu bénéficier de formations spécialisées dans le domaine forestier et les espaces verts, formation «sauveteur secouriste du travail», certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, attestation de connaissances et de capacités à l'utilisation en sécurité, période de mise en situation en milieu professionnel...).



Taille des haies du labyrinthe de Poltrot, sur la commune de Nabinaud, appartenant la CDC Lavalette Tude Dronne

“ PASS Sud Charente: des réalisations

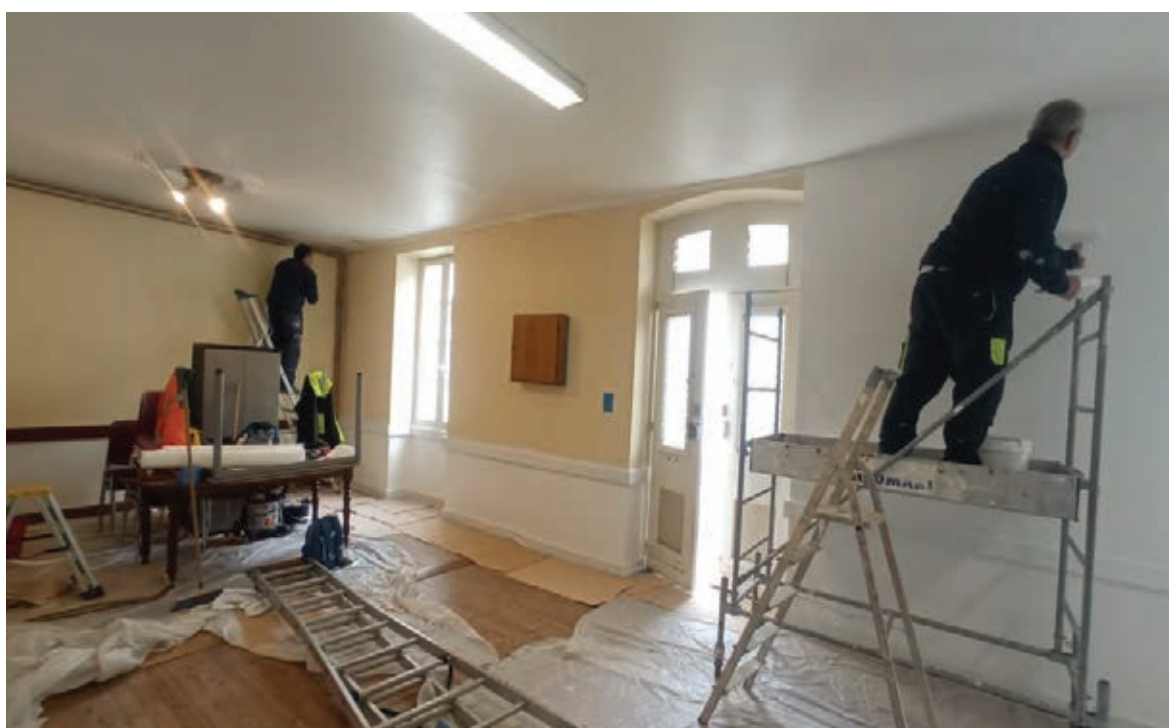
Quelques exemples de réalisations en 2022-2023 par les salariés de notre chantier.

PASS travaille en priorité avec ses structures adhérentes. Quelques exemples :

- ✓ Entretien de la base de loisirs de Poltrot.
- ✓ Réfection des barrières du cimetière de Rioux-Martin.
- ✓ Peinture de la mairie de Saint Christophe à Chalais.
- ✓ Entretien des espaces verts de la commune de Rioux-Martin.



Taille des haies de la commune



Peintures à Saint-Christophe, commune de Chalais

UN AUTRE REGARD EN ARGENTONNE en 2023

“ Randonnée du brin d'aillet, le 1^{er} mai 2023

Cette année encore, plus de 200 marcheurs se sont retrouvés pour cette randonnée du lundi 1^{er} mai, lors d'une belle journée ensoleillée.

Comme les années précédentes, les sentiers vallonnés de notre commune ont vu défiler les marcheurs, accompagnés des ânes et de leurs âniers. Deux circuits, de 8 et 13 km ont été fléchés. Un casse-croûte, sur le parcours, a permis de redonner des forces aux marcheurs.

Le repas champêtre, composé de produits locaux et de la traditionnelle omelette à l'aillet a ravi quelque 150 convives. Victime de notre succès, nous avons été dans l'obligation de refuser des participants. Ce repas a été préparé et servi par nos bénévoles, que nous remercions.

Merci à toute l'équipe d'Un Autre Regard, au président de l'ATRAIT, ainsi qu'à nos fidèles marcheurs, à Nanou, Isabelle et nos amis âniers.



“ Concert d'Arpeggione, le 24 septembre 2023

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 24 septembre pour le concert de l'ensemble à cordes Arpeggione, dans la salle des fêtes de Rioux-Martin.

Concert gratuit, ouvert à tous, mélomanes et curieux.

Le Président
Jean-Philippe MILHAC

- Les prochaines manifestations dans la commune seront annoncées par mail, sur le site internet de la commune et sur l'application « PanneauPocket ».



Petits rappels concernant la Boîte à livres

Boîte à livres de RIOUX-MARTIN

CHARTRE DE BONNE UTILISATION

La boîte à livres est un espace d'échange et de don destiné à offrir une seconde vie aux livres. C'est tout simple et c'est gratuit. Ouvrez, découvrez et partagez !

Mode d'emploi :

Dans cette boîte, vous pouvez :

- Prendre **gratuitement un livre** qui vous intéresse, le lire, le redéposer ou le garder,
- Déposer un livre (BD, polar, roman, livre enfants...),
- Partager vos coups de cœur, vos impressions en laissant un petit mot à l'intérieur du livre si vous le souhaitez !

Quelques conseils :

- Les livres déposés dans la boîte doivent être en bon état pour être lu, les revues doivent être récentes.
- La boîte à livres est à la disposition de tous, petits et grands. Merci de ne pas y déposer des livres destinés à un public averti.
- La publicité, la propagande et le prosélytisme n'y ont pas leur place.

LE BON USAGE DE LA BOÎTE À LIVRES

✓ La boîte à livres a pour but: le PARTAGE et l'ÉCHANGE de livres PROPRES et EN BON ÉTAT.

✗ La boîte à livres N'EST PAS: un DÉPÔT, un DÉBARRAS, un moyen de vider vos étagères, une POUBELLE.



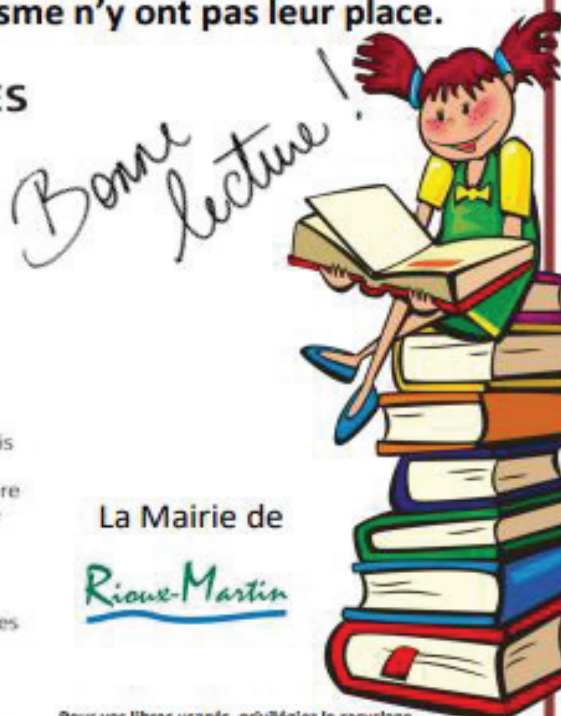
ACCEPTÉ

- Mon livre est récent et en bon état
- Mon livre est destiné aux enfants / adolescent-e-s / adultes
- Je dépose un livre / un guide / une BD
- Je peux laisser un avis sur le livre déposé, mais sur une feuille volante
- Je range mon livre à la verticale dans l'étagère
- Je dépose au maximum 3 livres par semaine
- Je prends 1 à 3 livres.



REFUSÉ

- Mon livre est jauni / déchiré / certaines feuilles se détachent
- Mon livre contient des annotations / des passages de texte surlignés
- Je dépose des CD, DVD, jeux d'enfants ou autres objets qui ne sont pas des livres
- Je prends des livres pour les revendre.



La Mairie de

Rieux-Martin

Pour vos livres usagés, privilégiez le recyclage, quelques adresses :

- Entreprise Sabatier à la Couronne : 05 45 67 11 72
- Emmaüs : 05 45 67 19 56
- Les antennes des Restos du Cœur
- Ou contacter : RecyclLivres

Bonne lecture !

Compostage

Le compostage fait partie des actions qui réduisent efficacement le volume des déchets collectés. Pour renforcer cette pratique, Calitom a développé des offres adaptées aux situations des foyers et accompagne les habitants tout au long de leur démarche.

Restes de repas, épiluchures, aliments non consommés, végétaux... Il reste encore dans nos poubelles près d'un quart de déchets organiques qui peuvent être valorisés. En Charente, ils représentent l'équivalent de 107 kg sur 574 kg au total par an par habitant et constituent un enjeu de taille en matière de réduction, de tri et de valorisation. Soumis à la réglementation, le compostage deviendra bientôt obligatoire, au même titre que le tri des emballages recyclables...

2024 : le tri des biodéchets. La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la directive européenne déchets prévoient l'obligation, au 31 décembre 2023 au plus tard, du tri à la source des déchets alimentaires pour tous.

La réglementation vise à la fois à valoriser un maximum de ressources organiques compostables, mais aussi à réduire les quantités en luttant notamment contre le gaspillage alimentaire.

Citoyens, restaurateurs, professionnels, distributeurs, collectivités... sont tous concernés. Détourner les déchets alimentaires de nos poubelles et les valoriser, **c'est aussi limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement.** Laissés dans les sacs noirs, ces déchets prennent le chemin des centres de stockage alors qu'ils peuvent retourner à la terre.

Pour chaque tonne de déchets arrivant sur le site de traitement de Sainte-Sévère, la collectivité paie une taxe générale sur les activités polluantes de 25 € la tonne qui passera à 65 € en 2025. Cette évolution entraînera une très forte hausse du coût de gestion des déchets.

A lui seul, **le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens 1,2 M € par an.**

Quant aux végétaux apportés en déchèterie, ils nécessitent d'agrandir certains sites et de multiplier les transports pour les acheminer vers les plateformes de compostage. Double impact pour le citoyen : celui de son déplacement et celui du traitement. Le coût de transport et de traitement des végétaux en Charente représente 49 € HT la tonne.



Les aides financières pour réduire ses déchets



• Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :

> 20 € TTC pour l'achat de 2 poules
> 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.

• Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :

> subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC
> aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.

• Aide à l'achat de textiles sanitaires lavables :

- **lingettes réutilisables** pour le change des bébés ou le démaquillage ;
- **protections hygiéniques lavables** (serviettes hygiéniques et culottes menstruelles, coupes...) ;
> subvention à hauteur de 50% du

prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les lingettes et à 50 € TTC pour les protections.

• Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :

- **arrachage de haies** de thuyas, lauriers ou cyprès et prestation de broyage > à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC
- **achat d'essences à croissance lente** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC
- **prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée.

i Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site www.jagispourreduire.com (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.

■ Un double impact environnemental

Composés en grande partie d'eau, les déchets alimentaires sont des déchets qui fermentent.

Leur mise en décharge émet des gaz à effet de serre (GES). Et leur dégradation conduit à l'émission de méthane dans l'atmosphère, gaz dont l'impact sur le réchauffement climatique est 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Les déchets alimentaires libèrent aussi des jus qui, dans les centres de stockage, vont se mêler aux eaux de pluie, créant des rejets polluants : des biogaz et des lixiviats. Ceux-ci concentrent des polluants et substances toxiques dangereux pour l'environnement. Pour être collectés et traités correctement, la collectivité utilise des technologies extrêmement coûteuses.

■ Demande de composteurs

Dans le cadre de la politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le comité - 20% (Comité départemental de coordination des actions de prévention) souhaite encourager et promouvoir la pratique du compostage des biodéchets et des déchets végétaux.

A ce titre, la fourniture d'un premier composteur de 400 litres à tous les foyers charentais est gratuite.

Pour s'adapter aux besoins, d'autres solutions sont disponibles sur participation financière.



Depuis septembre 2021, la demande de composteur se fait auprès de la mairie (par mail : rioux-martin@orange.fr ou par téléphone au 05 45 98 19 04).

Au moment de l'inscription, vous devrez indiquer le modèle de composteur choisi et si vous souhaitez un bioseau en plastique recyclé. La mairie vous recontactera pour vous indiquer le jour et les conditions de récupération des équipements.

Composteur de 400 litres plastique : premier composteur gratuit ; à partir du deuxième composteur : 40 € (carré, 12 kg, H 100cm, L 80cm).

Si vous êtes une entreprise, une collectivité, un établissement scolaire, vous pouvez contacter Calitom pour une demande de matériel de compostage.

Les composteurs en plastique sont garantis 5 ans.

■ Plus d'informations :

<https://www.calitom.com/fr/demande-de-composteurs>
<https://www.jagispourreduire.com/>

ÉTAT CIVIL 1^{er} semestre 2023

Décès

- M. LOGEAS Michel, le 7 janvier 2023 à Ribérac,
- M. GRANET Michel, le 9 janvier 2023 à Rioux-Martin. M. Michel GRANET a été conseiller municipal de 1995 à 2008.
- M. BARLAAM Pierre, Michel, le 28 mars 2023 à Rioux-Martin. M. Pierre BARLAAM a été conseiller municipal de 1971 à 1983.

Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune de Rioux-Martin, résidents principaux ou secondaires. N'hésitez pas à venir en mairie pour vous présenter, vous inscrire sur la liste électorale, vous renseigner sur les démarches à faire si vous avez des projets d'urbanisme, connaître les manifestations et associations locales, récupérer des poches jaunes...

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
PLAN D'ALERTE
RISQUES FEUX DE FORÊT - INONDATIONS – TEMPÊTES**

**Déclaration de coordonnées
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Je soussigné(e)

M. - Mme (Nom) :

Prénom(s) :

Demeurant à RIOUX-MARTIN, à l'adresse suivante :

Adresse résidence principale si autre que Rioux-Martin :

Déclare :

- Numéro(s) de téléphone fixe :
- Liste rouge : oui non
- Numéro(s) de téléphone portable :
- Souhaitez-vous recevoir des SMS (si n° de téléphone portable inscrit) : oui non
- Adresse mail (si vous souhaitez recevoir un mail en plus d'un appel téléphonique) :
.....@.....

Autorise la commune de Rioux-Martin à m'adresser sur ce(s) numéro(s) et mail les alertes et/ou les mesures exceptionnelles concernant des événements pouvant mettre en danger mes biens, ma famille ou moi-même.

M'engage à transmettre ces alertes, dans la mesure du possible, à mes voisins et/ou à toute personne susceptible de ne pas être joignable dans mon environnement proche.

Fait à Rioux-Martin le/...../.....

Signature obligatoire

RETOUR DU FORMULAIRE

Une fois complété, merci de nous retourner le présent formulaire :

- A l'accueil de la Mairie ou dans la boîte aux lettres
- Par mail à : rioux-martin@orange.fr
- Par courrier à : Mairie de Rioux-Martin
10 route de la Genétouze
16210 RIOUX-MARTIN

Le Maire de la commune de Rioux-Martin remercie le signataire de sa participation au système d'alerte dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Il s'engage à n'utiliser ces informations que dans le cas d'une alerte pour un événement susceptible de mettre en danger la vie ou les biens administrés, dans le respect du Règlement Général de Protection des Données. Ces informations seront conservées jusqu'à votre désinscription. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit de rectification, d'opposition ou de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer par mail à l'adresse suivante : rioux-martin@orange.fr